

Rapport moral de la présidente Lucienne Roques Au nom du comité Directeur

Assemblée Générale 2021 du 19 mars 2022
Le Pradet

Afin « d'exposer les activités réalisées au cours de l'année écoulée ainsi que les orientations à venir », ce rapport moral est scindé en deux chapitres avec pour chacun d'eux, un exposé des faits marquants sur un plan général pour le sport en France dans chacune des périodes, et les positionnements et réalisations de notre CDOS pendant le même temps.

Commençons donc par les faits et activités marquants de 2021

- a) **Au plan général**, sans omettre les conséquences et les aléas de la situation sanitaire dus à la pandémie du Covid 19, nous nous attarderons aujourd'hui sur 4 faits importants :
 - **1^{er} élément d'ordre institutionnel est le transfert du ministère des Sports à l'Education Nationale**, qui a pu créer quelques perturbations dans l'organisation, notamment des services départementaux. Si cela a certainement infligé quelques soucis supplémentaires à notre Inspecteur d'Académie, avec lequel, nous avons heureusement déjà, de très bonnes relations (rappel de la convention signée en 2020), cela a aussi soulevé quelques perplexités pour nous, avec le départ de nos anciens correspondants et l'arrivée de nouvelles personnes. Le CDOS demeure bien évidemment le partenaire du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES) comme interface avec le monde sportif. La présence ici de Monsieur l'Inspecteur d'académie et de Monsieur Mazzocchi, nouveau chef de service que nous accueillons avec plaisir peut en attester.
 - **Un 2^{ème} élément est à prendre en compte, là aussi d'ordre institutionnel** : la mise en place, au mois d'avril, de la **Conférence Régionale du Sport**, instituée par le décret du 20 octobre 2020. Elle réunit les **instances de dialogues, de concertation et de décision** des acteurs du sport au sein des territoires, à travers 4 collèges (Etat, monde sportif, collectivités, monde économique). Elle doit construire une stratégie de développement du sport à l'échelle de la région à travers un **projet sportif territorial (PST)** pour une durée de 5 ans. Mais aussi, mettre en place une conférence des financeurs.
Dans notre région, Hervé Liberman, président du CROS, en a remporté la présidence au titre du mouvement sportif, Laurent Bonnet, adjoint aux sports de Toulon en étant vice-président au titre des collectivités. Et j'ai eu l'opportunité d'intégrer le collectif au titre des CDOS pour participer à diverses réunions d'information et d'analyse.
Nous devons rester attentifs aux travaux fournis avec la volonté d'apporter notre contribution et faire entendre la voix du mouvement sportif varois.
 - **Le 3^{ème} élément d'évolution** concerne l'élaboration de **la nouvelle loi visant à démocratiser le sport en France**. Non abouti en 2021, le texte a été voté dernièrement et nous l'évoquerons donc dans les perspectives au chapitre suivant.

- Le 4^{ème} élément retenu est la mise en place du dispositif « Pass' Sport » par l'Etat, pour inciter les jeunes à s'inscrire dans les clubs.
- b) Cette dernière évocation, m'amène à aborder maintenant **notre propre situation**.
 - Nous avons en effet été désigné comme « tiers payeur » de l'opération « Pass' Sport ». Ce qui nous a amené à recruter un jeune (avec l'aide de la DRAJES PACA, dont il faut saluer l'écoute et l'efficacité de l'accompagnement). Ce dernier s'est consacré, non seulement aux tâches administratives de mise en œuvre, mais aussi à l'accompagnement des comités et des clubs dans les démarches informatiques, pas toujours très simples pour certains.
 - Plus tôt dans l'année (1 an déjà), vous avez élu 19 membres (sur 20 statutaires) de **notre nouveau comité directeur**. Le respect de tous les quotas et conditions imposées par le CNOSF ne s'est pas fait sans difficultés. Et nous vous demanderons tout à l'heure de valider notre dernière recrue, ainsi que le remplacement d'un autre membre qui a dû entre temps, démissionner de son comité, et donc du CDOS.
Malgré cela, le résultat s'avère très positif. Peut-être même un peu trop. En effet, ces nouvelles et nouveaux élus se révèlent parfois si dynamiques et imaginatifs, qu'on se voit contraints de mettre des freins à certaines de leurs propositions, au regard des moyens humains et du travail déjà très important de tous nos salariés. Vous avez pu mesurer ce volume dans le rapport d'activité que vous avez certainement lu avec une attention soutenue sur le site Internet dédié.
 - Vous avez donc notamment pu noter le **développement important de nos activités** dans tous les secteurs pendant cette année. Je citerai pour mémoire, les domaines du sport santé (malgré la crise sanitaire), du handicap, de l'insertion des jeunes, et bien évidemment la promotion pour les Jeux de Paris en 2024.

Il faut alors noter les conséquences (ou corollaires) de tous ces résultats :

- **1^{ère} conséquence** : le développement (ou resserrement) des liens, avec, d'une part les comités et clubs (à travers le Pass' Sport, les Services Civiques, l'accompagnement du CRIB pour le développement de l'emploi), d'autre part, avec de nombreuses collectivités territoriales (opérations sport santé, labels « Terre de Jeux 2024 » ...); mais aussi avec des organismes privés (mutuelles et établissements de santé de l'aire toulonnaise notamment).
- **2^{ème} conséquence** : la nécessité de faire appel à de nouveaux personnels (notamment 3 étudiants en apprentissage et 3 jeunes en Service Civique).
- **3^{ème} conséquence** : l'obligation (qui en découle) de trouver de nouveaux locaux, surtout pour délocaliser l'antenne de notre Maison Sport Santé à Toulon.
- **4^{ème} conséquence** : La nécessité de diversifier nos ressources financières, en répondant à plusieurs appels à projets d'organismes divers tels la CAF, Impact 2024, le Crédit Agricole...
- **5^{ème} conséquence** : La diversité de toutes ces actions entreprises, mais aussi l'interdiction faite par le COJO d'afficher des partenaires économiques avec notre logo, nous ont obligés à déclarer des marques différentes pour chacune de nos opérations. Cela a grandement contribué à brouiller notre identité. Par ailleurs, le mot « olympique » n'intègre pas dans la majorité des esprits, une dimension sociale et éducative; mais évoque surtout la notion de compétition et de sport de haut niveau.

C'est pourquoi nous avons demandé l'assistance du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour nous aider à élaborer un plan de communication plus structuré et mieux ciblé.
Après ce rapide bilan de notre évolution en 2021, **qu'en est-il pour 2022 ?**

a) Au plan général, 2 faits à souligner :

La mise en œuvre de la loi du sport votée le 2 mars dernier, et la mise en place de la Conférence Régionale du Sport déjà évoquée.

Les principales mesures nous concernant de la loi, sont constituées par :

- la reconnaissance des maisons sport santé,
- l'ouverture des équipements sportifs scolaires aux associations sportives,
- l'obtention de la parité hommes/femmes dans les instances dirigeantes des fédérations sportives en 2024 au niveau national et en 2028 au niveau régional (niveau départemental ?),
- la limitation à 3 du nombre de mandats des présidents(tes) de fédérations,
- la validation de 50% des voix détenues par les clubs pour les votes à l'AG nationale,
- la création d'une amende forfaitaire individuelle de 500 € pour l'introduction, la détention ou l'usage de fusées ou fumigènes.
- Etc.

Nous devons maintenant nous tenir prêts, en attendant les décrets d'application. De la même manière, nous devons suivre la mise en place de la Conférence Régionale du Sport et la conférence des financeurs.

b) Car notre volonté générale est de saisir les opportunités, pour poursuivre notre accompagnement du monde sportif, avec la même perspective d'orienter toutes les tranches de la population vers les clubs fédérés, pour des pratiques sportives régulières quel que soit le niveau physique, la situation géographique ou sociale. Mais bien avec la volonté d'améliorer la condition physique, psychique ou sociale, et sans exclure les pratiques de haut niveau.

Ainsi deux thématiques se présentent actuellement dans lesquelles nous sommes déjà bien impliqués, mais sur lesquelles nous devons nous appuyer plus fortement : la prise en compte du sport santé et les perspectives offertes par les Jeux Olympiques de 2024.

➤ **1^{ère} opportunité : le sport santé**

La thématique du sport santé, déjà sensible, est en effet devenue un sujet encore plus important de santé publique après la crise sanitaire. Et le contexte actuel offre une réelle opportunité, avec les 4 constats suivants :

- une volonté forte et affirmée de l'Etat, avec notamment la création des maisons sport santé et maintenant leur inscription dans la loi, la mise en place d'un pôle ressource national à Vichy, l'instauration de l'obligation de 30 minutes d'EPS par jour dans les écoles...
- l'intérêt manifesté par de nombreuses mutuelles pour la prise en charge du sport sur ordonnance,
- une prise en compte généralisée du monde sportif avec notamment le Medicosport édité par le CNOSF, l'engagement d'une cinquantaine de fédérations, intégrant des modules spécifiques dans la formation de leurs cadres et délivrant des labellisations aux clubs,
- la multiplication des appels d'offre de fondations et des Agences Régionales de Santé dans ce domaine.

Nous sommes déjà bien positionnés au cœur du dispositif, grâce aux projets développés avec les établissements de santé, aux partenariats noués avec plusieurs mutuelles, aux nombreuses relations avec les communes et le milieu scolaire. Grâce à nos liens privilégiés avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, nous allons pouvoir bénéficier des anciens locaux de l'hôpital Sainte Anne pour notre antenne Maison sport santé de Toulon.

Cette situation doit nous permettre de contribuer à la structuration d'un véritable réseau départemental pour le rendre plus efficace au bénéfice de toute la population.

La 2^{ème} opportunité que nous avons déjà saisie est celle de la dynamique en train de s'élaborer autour des **Jeux Olympiques de Paris en 2024**.

Le COJO (comité d'organisation des JO) a mis en place un important dispositif de promotion des pratiques physiques et sportives pour toutes les couches de la population, avec notamment l'attribution de labels « Terre de Jeux 2024 » pour les communes et « Génération 2024 » pour les établissements scolaires, accompagné de matériel de promotion, d'un site dédié, de guides pédagogiques...Mais aussi en valorisant l'intérêt touristique du territoire, par la reconnaissance de certaines installations comme « Centres de Préparation aux Jeux » (CPJ).

En tant que correspondant local, nous avons déjà encouragé, coordonné et valorisé diverses initiatives, notamment les opérations qui commencent à porter leurs fruits : la semaine du sport scolaire en septembre, la semaine olympique du mois de février qui voit grandir chaque année le nombre de participants.

Sans omettre l'opération « phare » de la **Journée internationale Olympique et Paralympique du 23 juin**, qui rencontre un succès grandissant.

Nous espérons pouvoir envisager cette année, la participation d'au moins 150 000 enfants dans cette période. Nous vous invitons donc à vous investir avec vos clubs dans ces projets qui peuvent allier sport, culture, productions artistiques...pour les enfants scolarisés et/ou dans le cadre des Centres de Loisirs ; mais aussi proposer des activités intergénérationnelles. Et nous espérons bien pouvoir transmettre au CNOSF les nombreux articles de presse qui paraîtront dans tout le département.

Bien évidemment, ces deux conjonctures fortes ne doivent pas occulter **nos autres projets**, mais au contraire, nous aider à les renforcer ; car les frontières ne sont pas étanches entre eux.

C'est pourquoi nous poursuivrons en les enrichissant :

- les **actions citoyennes en direction de nos jeunes**, avec le Service Civique et le SNU évoqués dans notre rapport d'activités,
- les projets engagés pour **l'inclusion du handicap, la promotion des femmes, la violence dans le sport et la professionnalisation des jeunes**.

Il reste cependant une thématique sur laquelle nous allons devoir nous repencher : les questions liées à l'environnement et aux sports de nature. Comme une question a aussi été posée sur ce sujet, nous apporterons toutes précisions utiles tout à l'heure.

En conclusion

Vous pouvez constater que nous ne manquons ni d'idées, ni d'ambitions, mais toujours à votre service et à celui de la population tout entière. Vous savez pouvoir compter sur nous ; mais nous espérons aussi pouvoir compter sur vous tous pour que vive et rayonne le sport varois dans **l'unité et la solidarité**.

Nous avons pu constater que malgré les moments difficiles passés, vous êtes restés mobilisés, vous avez parfois fait preuve d'imagination pour vous adapter et avez su rebondir, illustrant cette pensée de Franklin Roosevelt « Les gagnants trouvent des moyens, les perdants, des excuses ».

Je vous remercie.